

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
VILLE DE LA MOTTE D'AIGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix huit mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de LA MOTTE D'AIGUES, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOUIRAND Alain, Maire.

Date de la convocation : 12 mars 2024

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	15
Présents	11
Pouvoirs	3
Votants	14

Présents : GOUIRAND Alain, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, LEMEUR Sabrina, EYMARD Laurence, CALAC Jean-Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, NOUVEL Yannick, GARCIA Jeannot, MISTRE Suzie.

Etaient absent(s) excusé(s) et représenté(s) : Madame LÉBOUC Nathalie (pouvoir à Madame BONETY Myriam), Monsieur CAVALIER Baptiste (pouvoir à Monsieur MERLINO Bernard), Madame FIORITO Marie-Laure (pouvoir à Madame RODRIGUEZ Marielle).

Absente : Madame BLANC Chantal.

Secrétaire de séance : Madame EYMARD Laurence

Objet : Attribution de subventions aux associations communales et autres organismes.

Monsieur Le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village, et autres organismes qui organisent des actions et des manifestations sur notre commune.

Les commissions « Associations » et « Finances » se sont réunies le 15 mars 2024 pour statuer sur ces demandes, voici leurs propositions :

ASSOCIATION	PROPOSITION	COMPTE
Association du 3 ^{ème} âge	300.00 €	6574
Amicale laïque	1 000.00 €	6574
Convivialité et culture	100.00 €	6574
Comité des fêtes	6 000.00 €	6574
Assoc. Gymnastique volontaire	300.00 €	6574
Le Chant des Vaucèdes	100.00 €	6574
Fondation du Patrimoine	200.00 €	6288
Clic Soleil âge	100.00 €	6574
Association l'Aglandau	100.00 €	6574

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A la majorité des membres présents,

Abstention : 5 (CALAC JB, GARCIA J, NOUVEL Y, RODRIGUEZ M, FIORITO M)

Contre : 0

Pour : 9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400844-20240318-0062024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Publication : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



006/2024

- **APPROUVE** les propositions de subventions aux associations et autres organismes ci-dessus détaillées,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à verser les sommes allouées à chacun,
- **VOTE** les crédits nécessaires aux dépenses sur le Budget Primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Suivent les signatures,

Le Maire,
A. GOIRAND

Le Secrétaire de séance,
L. EYMARD



Envoyée en Préfecture le
Reçue en Préfecture le
Délibération affichée le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400844-20240318-0062024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024
Publication : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

